

COMITE DE PILOTAGE DE LA CONSULTATION RECONSTRUCTION DU COLLEGE TRAVAIL LANGEVIN BAGNOLET

MERCREDI 31 MARS 2021 REUNION PUBLIQUE EN VISIOCONFERENCE

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1. LE CAHIER DES CHARGES
- 2. 1er SCENARIO: LE SITE DES RIGONDES
- 3. 2^e SCENARIO: LE STADE DE LA BRIQUETERIE
- 4. COMPARAISON
- 5. EQUIPEMENTS MUTUALISES
- 6. PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL TYPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
- 7. L'ORGANISATION D'UNE CONSULTATION POUR TRANCHER ENTRE DEUX OPTIONS

CONCLUSION



LE CAHIER DES CHARGES

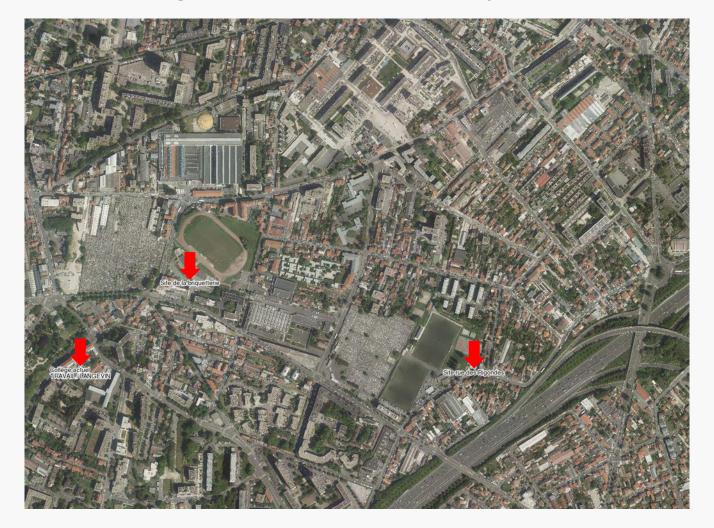
- Collège pouvant accueillir 700 élèves
- Demi-pension de 400 rationnaires
- Accès PMR et normes environnementales
- Surfaces nécessaires : 10 000 m²
 - √ 7 500 m² pour le collège lui-même, dont
 - √ 1 750 m² de cour de récréation, et un jardin pédagogique
 - √ 350 m² de préau
 - ✓ 1 000 m² de plateau sportif
 - √ 4 logements de fonction
 - ✓ 2 500 m² pour le parking voitures et 2 roues
- Mise à disposition à titre gratuit du terrain par la Ville
- Conformité au PLUI: les deux sites sont tout deux situés en zone UE indice 91Anr.
 Obligation minimale de 15% de Pleine Terre (complétée par 20% de biotope supplémentaire)
- Enveloppe prévisionnelle de l'opération : 25 M €



LE CAHIER DES CHARGES

RECHERCHE D'UN SITE PROPICE A LA RECONSTRUCTION

En raison de l'exigüité du terrain existant, plusieurs hypothèses de relocalisation du collège ont été étudiées, au stade des Rigondes et au stade de la Briqueterie.





LOCALISATION ET EMPRISE DU FUTUR COLLEGE





EQUIPEMENTS SPORTIFS DU SITE

Equipements actuels:

- 2 Terrains de Foot de 6000m2 chacun
- 3 Terrains de tennis 578m2 (supprimés)
- Tir à l'arc 6 couloirs (1682m2 diminué à 1030 m2)
- Tribune (276 places dont 8 PMR)
- Vestiaires de foot
- Mutualisation du parking
- espaces verts non affectés à la pratique sportive 3 439 m².

Besoins

- Piste d'athlétisme
- Salle de gym fitness
- Salle de musculation
- Mur d'escalade
- Obtenir l'homologation pour un des 2 terrains de foot



FAISABILITE Plateau sporti couvert Cour Terrains de football conservés /Parvis parking paysager Plan masse

Cour: 1784 m²

• Préau : 350 m²

Plateau sportif couvert : 1056 m²

Terrain d'assiette : 10 000 m²

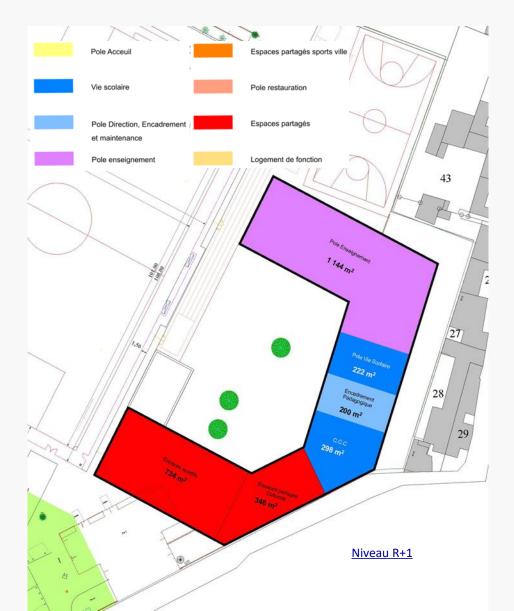
• Entrée collège 💙

Entrée terrains de football



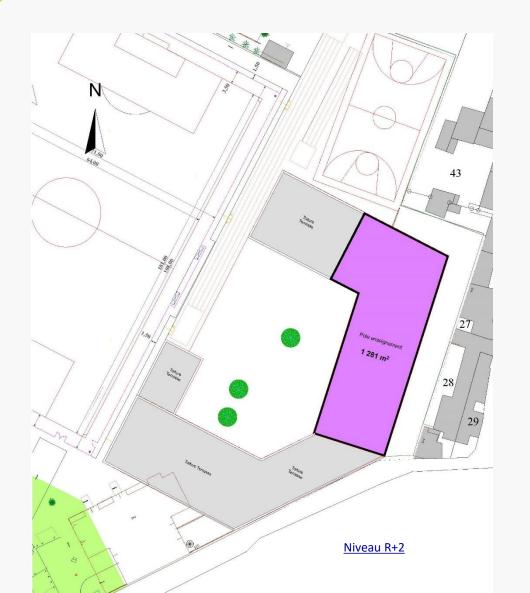
FAISABILITE

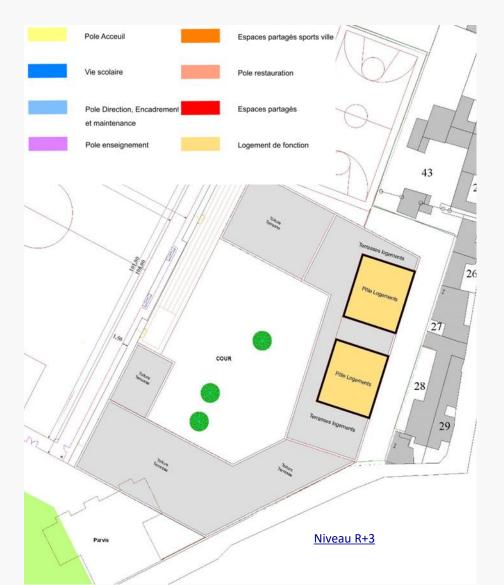






FAISABILITE







LOCALISATION ET EMPRISE DU FUTUR COLLEGE





EQUIPEMENTS SPORTIFS DU SITE

Equipements actuels:

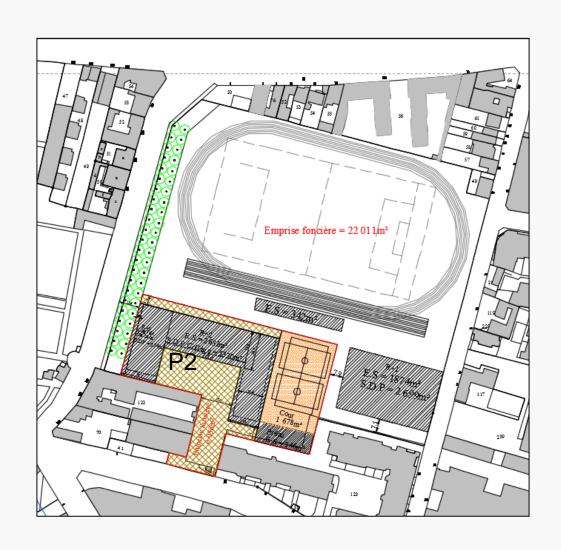
- Terrain de 31 000m2
- Stade de 1970
- Equipements actuels :
 - Terrain de Rugby
 - Piste d'athlétisme
 - Salle de lutte
 - Salle de gym
 - Salle de musculation
 - Tribune
 - Espaces verts non affectés à la pratique sportive 13 129 m².

Besoins (étude de faisabilité / ISC- Xavier Lauzeral - 2016)

- Terrain synthétique bien éclairé 115 x 73m (8395m2)
- Piste d'athlétisme de 6 couloirs, 8 couloirs en ligne droite
- Salle de gym fitness 450m2
- Salle de musculation 150m2
- Tribune 500 places
- Mur d'escalade 10m x 8 voies
- Salle de lutte à côté de la piscine aux Malassis (NPNRU)

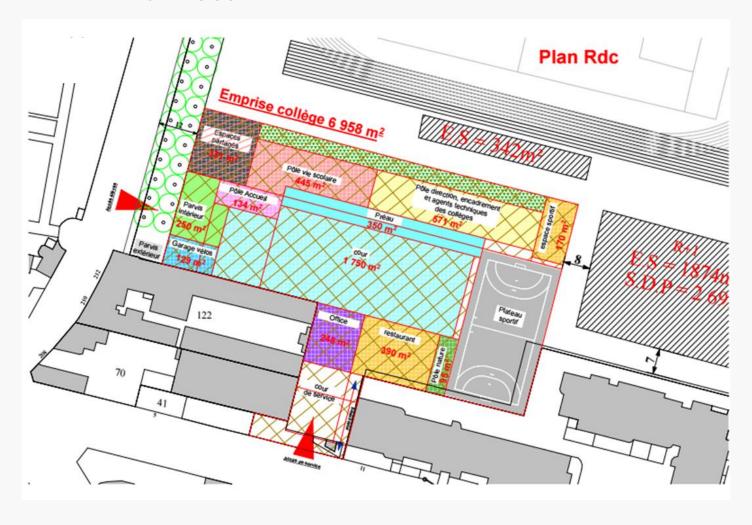


La proposition de périmètre la mieux adaptée au programme de collège pour la Ville de Bagnolet a été présentée à la Direction du collège





FAISABILITE: REZ-DE-CHAUSSEE





Les différents pôles fonctionnels s'articulent autour d'une cour de recréation orientée Sud. Un lien fonctionnel est assuré entre le collège et les équipements sportifs extérieurs.

FAISABILITE: R+1





FAISABILITE: R + 2





FAISABILITE: SOUS SOL





Parking de 40 places en sous sol qui permet d'intégrer sans difficulté l'ensemble du programme d'un collège 700

COMPARAISON

SCENARIO 1: LES RIGONDES

- Emprise de 7500 m2 (10 000 m2 avec le parking)
- R+2/R+3
- Cour de récréation de 1784 m2
- Préau de 350 m2
- Plateau sportif couvert de 1056 m2
- Parking de 44 places de stationnement
- Conservation des deux terrains de football
- Mutualisation du parking avec le collège
- Des vestiaires et annexes restitués à la ville, mutualisés avec le collège permettant un classement FFF de niveau 3
- Réaménagement de la rue des Rigondes (piste cyclable)

SCENARIO 2 : LA BRIQUETERIE

- Emprise de 6958 m2
- R+2
- Cour 1750 m2
- Préau 342m2
- Plateau sportif 1678 m2
- Parking de 40 places en sous sol
- Création d'un mail de 1550m2 planté côté S Carnot
- Collège orienté sur la rue Sadi Carnot (éloignement de l'école et du lycée pour éviter les croisements de flux
- Equipements sportifs préservés côté Raspail et Hornet (maintien des activités du club sportif)
- Relief peu marqué favorable aux déplacements doux (vélo)



COMPARAISON

SCENARIO 1 : LES RIGONDES	SCENARIO 2 : LA BRIQUETERIE
 26 min à pied de la mairie (2,2km) 9 min en vélo de la mairie 17 min en bus (76, 318) 	 19 min à pied de la mairie (1,7 km) 7 min en vélo de la mairie 12 min en bus (318)
 33 min à pied du métro Gallieni 12 min en vélo du métro Gallieni 23 min en bus 	 17 min à pied du métro Gallieni 6 min en vélo du métro Gallieni 23 min en bus
 15 min à pied du métro mairie des Lilas, et en 2022 à 7 min à pied des futurs M11 (station Gainsbourg) et 7 min du T1 	 Au futur 15 min à pied du métro mairie des Lilas, et en 2022 à 7 min du futur M11 (station Gainsbourg), et 20 min du futur T1



EQUIPEMENTS MUTUALISES

- Salle multisports avec mur d'escalade 360 m2
- Terrain de multisport couvert de 1000m2
- Une salle polyvalente de 120 m2 pouvant servir entre autre
 - √ de studio de danse
 - ✓ de salle de spectacle/théâtre/concert/voix/danse pour des restitutions
- Salle d'exposition 60m2
- Vestiaires (4 vestiaires élèves, 6 vestiaires ville)
- Piste de course 700m2 et aires de saut 200m2



- → LE PROJET DE RECONSTRUCTION RESPECTERA LE PROGRAMME TYPE ENVIRONNEMENTAL DES COLLEGES SYNTHETISE CI-APRES
- → UNE MISE A JOUR DE CE REFERENTIEL EST EN COURS ET S'ACHEVERA EN FIN D'ANNEE 2021



DEMARCHE HQE INTEGREE

- Le CD 93 a souhaité intégrer une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE®) dans ses opérations de construction ou de rénovation de collèges, afin d'en faire des projets exemplaires, en adéquation avec sa politique en faveur du développement durable.
- La démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale) a deux composantes :
 - ✓ Une démarche «Qualité Environnementale (QE) des bâtiments» pour l'amélioration de la QE des bâtiments.
 - ✓ Une démarche «Management Environnemental des opérations» pour l'organisation des opérations, afin d'optimiser la QE des bâtiments.



DEMARCHE HQE INTEGREE

- → Privilégier les choix constructifs pour la durabilité et l'adaptabilité de l'ouvrage Choisir des procédés et des matériaux pour les façades, les revêtements et menuiseries extérieures, qui devront justifier de leurs qualités de vieillissement et de leur facilité d'entretien.
- → Privilégier les choix constructifs pour la facilité d'entretien de l'ouvrage Assurer et sécuriser la facilité d'accès pour l'entretien du bâti (façades, toitures terrasses, menuiseries, vitreries)
- → Choisir des produits de construction afin de limiter les impacts environnementaux et sanitaires de l'ouvrage



DEMARCHE HQE INTEGREE

LES CIBLES DE MAITRISE DES IMPACTS DU BÂTIMENT SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

- → Les cibles d'écoconstruction
 - Cible 1 : Relation du bâtiment avec son environnement immédiat
 - Cible 2 : Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
 - Cible 3 : Chantier à faible impact environnemental
- → Les Cible d'écogestion
 - Cible 4 : Gestion de l'énergie
 - Cible 5 : Gestion de l'eau
 - Cible 6 : Gestion des déchets d'activités
 - Cible 7 : Maintenance, pérennité des performances environnementales

LES CIBLES DE CREATION D'UN ENVIRONNEMENT INTERIEUR SATISFAISANT

- → Les cibles de confort
 - Cible 8 : Confort hygrothermique
 - Cible 9 : Confort acoustique
 - Cible 10 : Confort visuel
 - Cible 11 : Confort olfactif
- → Les Cible de santé
 - Cible 12 : Qualité sanitaire des espaces
 - Cible 13 : Qualité sanitaire de l'air
 - Cible 14 : Qualité sanitaire de l'eau

LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE EST UNE CLEF D'ENTREE ET UNE COMPOSANTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU CADRE BÂTI



MAITRISER LES MODES DE DEPLACEMENT ET FAVORISER CEUX QUI SONT LE MOINS POLLUANTS

- Assurer la proximité et la sécurité des accès aux transports en commun (bus, ramassage scolaire).
- Favoriser le recours aux déplacements doux.
- Concevoir un parc à vélos, visible en particulier de la loge, éclairé, abrité et sécurisé sur le parvis intérieur :
 - ✓ Pour les élèves avec un nombre de places de stationnement équivalent à 10% des effectifs.
 - ✓ Pour le personnel, sur le même espace que le parking des élèves, mais avec un accès sécurisé différencié, 10 places.
 - ✓ Pour les logements, dans le cas d'un bâtiment collectif de logements, prévoir un local vélo et poussettes et un local poubelle spécifique.
- Prévoir les installations pour véhicules électriques sur les parkings intérieurs ou extérieurs des logements de fonction et du collège



PRESERVER ET AMELIORER LA QUALITE ECOLOGIQUE ET PAYSAGERE DU SITE

- S'appuyer sur l'étude phytosanitaire et sur le diagnostic écologique de la parcelle Conserver les arbres remarquables ;
- Lors des travaux, tenir compte de la protection et de la conservation de la végétation remarquable.
- Prévoir tous les aménagements extérieurs à effectuer dans l'enceinte de l'opération dès la conception du projet.
- Privilégier une architecture favorable à la biodiversité.
- Améliorer le taux de végétalisation de la parcelle
- Prévoir la création d'un pôle nature pour développer des projets pédagogiques autour des thèmes espaces verts et biodiversité. Prévoir un emplacement de 50 m² environ pour : la création d'un jardin potager ou autres dispositifs pédagogiques, composteurs
- Prévoir une zone de stockage des déchets verts
- Intégrer de façon paysagère la gestion des eaux pluviales



LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES SERONT ETUDIEES A LA PHASE DE PROGRAMMATION EN FONCTION DU SITE RETENU. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL N'EN EST QU'A LA PHASE DE FAISABILITE.

- Respect du cahier des charges standard « Collège 700 » du département, intégré (regroupement par pôles fonctionnels avec des surfaces précises)
- le collège fait partie du plan éco-collège
- panneaux solaires thermiques préconisés, toiture végétalisée à étudier par le programmiste
- Conforme aux normes BEPOS (Bâtiment à énergie positive) et HQE (à préciser). HQE oui
- Photovoltaïque, et/ou géothermie : le projet n'est qu'au stade des études de faisabilité, ces questions seront étudiées à la phase de programmation en fonction du site retenu puis avec les groupements de maitrise d'œuvre
- Bâtiment passif : oui dans le programme environnemental
- Peintures à basse émission de polluants : oui dans le programme environnemental
- Maximisation des matériaux recyclables et recyclés : oui
- Compensation intégrale de la pleine terre et des arbres (suivant les ratios de la charte). Par exemple débitumer et végétaliser les cours du collège Travail actuel. A étudier, pourcentage de pleine terre
- Récupération/ infiltration des eaux de pluies : noues, bassins de rétention en toiture
- Espaces verts et potager : potager
- Parking à vélos en surface : oui pour les enfants et le personnel
- Restauration avec alternative végétarienne : offre végétarienne hebdomadaire



IL S'AGIRA D'UNE VOTATION CITOYENNE

organisée sur le même type que la votation sur le mode de gestion de l'eau

OBJECTIF:

Trancher le choix du site d'implantation du futur collège : choix entre deux sites



PRINCIPE D'ORGANISATION DE LA VOTATION CITOYENNE

- Souplesse dans la définition du corps électoral : ouverture aux résidant.e.s bagnoletais.es à partir de 16 ans, y compris les citoyens non inscrits sur les listes électorales
- Décision non contraignante juridiquement
- Votation papier avec urnes et isoloirs
- Votation en fonction du lieu de résidence avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- Un point de vote par quartier
- Tenue de listes d'émargement par points de vote



Le coût de l'organisation sera à supporter intégralement par la Ville

LA QUESTION DU CALENDRIER

→ UNE JOURNEE DE VOTE A CHOISIR

LE DIMANCHE 27 JUIN 2021 OU

LE SAMEDI 26 JUIN 2021

→ QUELLE AMPLITUDE HORAIRE?

HORAIRES CLASSIQUE 8h – 20h

OU

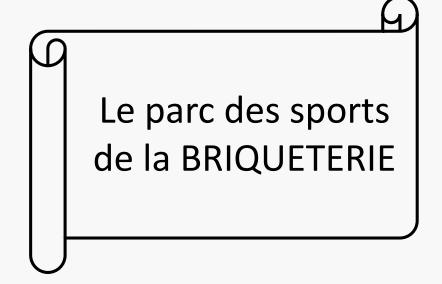
HORAIRES ADAPTE 9H – 18h



UNE QUESTION AVEC DEUX OPTIONS

Où préférez-vous que le futur collège TRAVAIL LANGEVIN soit reconstruit ?







MERCI DE VOTRE ATTENTION

